

Les obligations administratives en agriculture

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 17/03/2020

Tarifs

Adhérent 140€
Non adhérent 140€
Non agricole 140€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
Contactez-nous pour tout autre fond de formation.

Plus de renseignements

Nerea NGFOK
nerea-ngfok@addear12.com
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510 Olemps
Repas partagé le midi

Dates, lieux et intervenants

24 mars 2020 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

Nicolas Delahongrais, animateur AFOCG 12

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire).

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))